

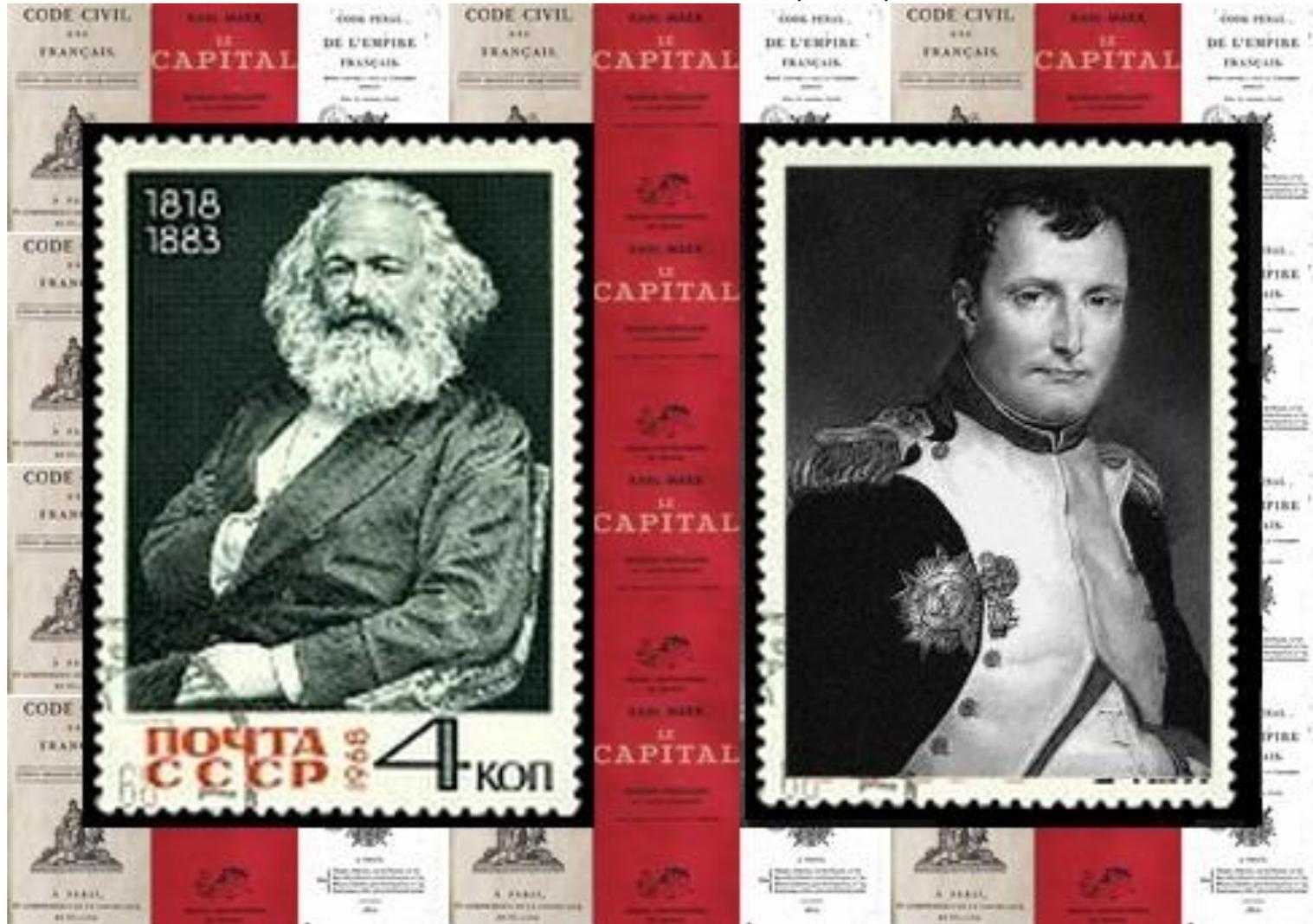
LE PROFIT ILLICITE

Observatoire de la délinquance et de la justice d'affaires

Direction scientifique :

J. LAGOUTTE (ISCJ)

et B. FRELETEAU (IRDAP)



LE PROFIT ILLICITE

Observatoire de la délinquance et de la justice d'affaires

Direction scientifique :

J. LAGOUTTE (ISCJ)

et B. FRELETEAU (IRDAP)

12h : Questions et pause déjeuner

Matinée : La détermination du profit illicite

Sous la présidence d'Olivier Décima, Professeur à l'Université de Bordeaux

8h45 : Accueil des participants et avant-propos

Olivier Décima, Professeur à l'Université de Bordeaux

9h : *Éléments d'introduction sur le profit illicite : le point de vue des économistes*

L. Charles et E. Lorenzon, Chercheurs associés au GREThA, Université de Bordeaux

La détermination du profit illicite en droit commun

9h30 : *La détermination du profit illicite : approche de droit des contrat/obligations*

Barbara Freleteau, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux

10h : *L'incrimination pénale du profit illicite*

Romain Ollard, Professeur à l'Université de Poitiers

10h30 : Questions et pause café

La détermination du profit illicite en droit de l'entreprise

11h : *La détermination du profit illicite : approche de droit des affaires*

Ronan Raffray, Professeur à l'Université de Bordeaux

11h30 : *La détermination du profit illicite : approche de droit social*

Lucas Bento de Carvalho, Professeur à l'Université de Montpellier

Après-midi : La réaction au profit illicite

Sous la présidence de Laura Sautonie Laguionie, Professeur à l'Université de Bordeaux

Les réactions d'intérêt privé

14h15 : *La réaction au profit illicite et le droit des quasi-contrats*

Jean-Marie Plazy, Professeur à l'Université de Bordeaux

14h45 : *La réaction du droit de la responsabilité civile au profit illicite*

Adeline Costes, Doctorante à l'Université de Bordeaux

15h15 : Pause café

Les réactions d'intérêt général

15h45 : *La réaction du droit fiscal au profit illicite*

Suzy Bradburn, Maître de conférences à l'Université de Caen

16h15 : *La répression du profit illicite*

Julien Lagoutte, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux

16h45 : Questions

17h : Fin de la journée